



03/06/19

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Remaniement délégations Adjointes

Suite à l'arrêté municipal pris en date du 27 mai 2019 et retirant à Soizic PERRAULT sa délégation d'adjointe à « *l'éducation, l'enfance, la jeunesse, la vie étudiante et la restauration* », il a été décidé de répartir cette charge comme suit :

- Michel JARNIGON** prend en charge « *l'éducation, l'enfance, la jeunesse et la vie étudiante* »
- Stéphanie GUEGAN** prend en charge la « *restauration* »